

## Communication municipale au Conseil communal N° 648 / 2020

Séance du 5.12.2020

### GESTION DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Dans sa séance du 28 septembre 2020, la Municipalité a décidé de confier la gestion des transports scolaires au service de la Mobilité.

Cette réorganisation interne a pour but d'optimiser la gestion des transports scolaires en trouvant notamment des synergies avec les transports publics, mais également de développer des plans de mobilité scolaire pour les différents collèges du territoire.

Par cette mesure, la Municipalité estime qu'elle pourra offrir un service de qualité aux élèves de Lutry tout en maîtrisant les charges financières importantes induites par ce type de transport.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

Charles Monod



Le secrétaire

Denys Galley

Admis en séance de Municipalité, le 28 septembre 2020